



J'ai payé tous les travaux de rénovation de mon ex

Par **fredchabeuil**, le **04/03/2015** à **11:42**

Bonjour, Il y a quelques années j'ai vendue ma maison pour habiter chez ma concubine. Elle habite une petite maison qui suite au décès de son mari appartient en grande partie à sa fille. J'ai financé sur la vente de ma maison l'ensemble des travaux de rénovation agrandissement que j'ai effectué.

Aujourd'hui en gros elle me met dehors, et je me retrouve avec rien!!! Nous n'étions pas pacsé?

Ai-je une possibilité de récupérer quelque chose pour pouvoir me retrouver une situation étant chômeur plus indemnisé.

merci par avance

Par **aguesseau**, le **04/03/2015** à **11:55**

bjr,

si vous avez les preuves de votre investissement (factures de matériaux) vous pouvez demander aux propriétaires de la maison le remboursement des matériaux et de votre main d'oeuvre.

sachant qu'en cas de refus, vous devrez saisir le tribunal sans certitude d'obtenir satisfaction.

en règle général, les tribunaux n'accordement pas le remboursement de la main d'oeuvre.

il ne faut jamais investir dans un bien qui ne vous appartient pas sauf si vous voulez faire un cadeau.

cdt